
De : Jean Claude Moysan

Envoyé : lundi 19 mars 2018 10:00

À : enquete.publique.aqueduc@smg35.fr

Objet : Aqueduc Vilaine - Atlantique : Observations pour l'enquête publique en cours (IMPORTANT et URGENT)

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

C'est en vertu de la Constitution française, et plus particulièrement de la charte de l'environnement, insérée dans son préambule par une loi du 1er mars 2005, que je m'exprime. L'article 2 de cette charte stipule en effet que "Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement".

C'est à ce titre que je fais les observations qui suivent concernant l'important projet d'Aqueduc Vilaine - Atlantique (AVA).

Actuellement soumis à une enquête d'utilité publique jusqu'au 21 mars, ce projet AVA paraît peu compatible avec le Grenelle de l'environnement, d'une part, et la loi de transition énergétique, d'autre part. Or, ce projet impliquerait financièrement tous les habitants et acteurs économiques d'Ille et Vilaine (par une taxe perçue par le SMG 35 sur chaque m³ d'eau potable distribué dans notre département). Mais il est prévu aussi d'importer pendant 8 mois de l'année un volume important d'eau potabilisée à l'usine de Férel (56), qui sera probablement de moins bonne qualité que celle actuellement distribuée sur l'aire desservie par la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR).

Concrétisant une idée de la fin du 20^{ème} siècle, il s'agissait de chercher une solution au cas où la ville de Rennes (qui joue le rôle de "château d'eau" en secours pour près de la moitié du département 35) viendrait à manquer d'eau potable en année sèche. Alors le SAGE Vilaine (dont la CLE était présidée par M. Méhaignerie) avait prévu en 2004 la possibilité d'une interconnexion entre l'usine de Férel (56) et Rennes. Le contexte ayant bien évolué depuis lors, ne serait-on pas dans la poursuite de cette idée politique ? Elle semble pourtant devenue obsolète car la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) n'est plus en crainte de manque d'eau potable, même en année sèche : elle a augmenté ses capacités de production, notamment par la modernisation de l'usine de potabilisation de Mézières sur Couesnon et par le pompage dans l'étang des Bougrières. D'autres ressources d'eaux brutes de meilleure qualité que celle de la retenue d'Arzal seraient mobilisables à moins de 20 Km de Rennes en cas de besoin. En outre, le CEBR développe actuellement une politique d'économie d'eau (opération Ecodo), avec une visite en porte-à-porte chez les abonnés, permettant d'espérer ensuite 10 à 20 % d'économie d'eau...

Dans ce contexte, **ce projet - UBUESQUE à mon avis - de feeder Férel - Rennes, habilement rebaptisé "Aqueduc Vilaine - Atlantique", opération dont le coût est estimé à plus de 38 000 000 € TTC (environ 32 000 000 € HT), semble bien n'être que**

la poursuite d'une décision politique décalée et non la concrétisation technique de besoins de sécuriser localement l'approvisionnement en eau potable.

Cet aqueduc de 700 mm puis 600 mm de diamètre sur 69 km de long, avec 2 grands réservoirs intermédiaires, irait de Bains sur Oust (aboutissement d'une tranche de travaux antérieure, réalisée vers 2010) pour aboutir au réservoir existant à l'usine de potabilisation de Rennes - Villejean, où une station de pompage serait aussi à construire.

* En fait , **cet aqueduc est présenté comme un ouvrage de sécurité, souhaitable pour pallier d'éventuelles insuffisances d'eau potable à l'une ou l'autre de ses extrémités ou en route.** Cette interconnexion "solidaire" serait donc susceptible de servir alternativement dans un sens ou dans l'autre , mais les besoins réels ne seraient que de Rennes vers le Morbihan, selon les besoins estivaux constatés, car :

- à ma connaissance, le Bassin Rennais et les communes périphériques n'ont jamais été en manque d'eau potable, même pendant les années très sèches comme en 1976 , ni en 2017 ;
- les capacités maximales de l'usine de potabilisation de Rennes - Villejean (75 000 m³ / jour) sont loin d'être atteintes, même en jours de pointe ; de plus, lors de sa construction vers 1975, il avait été prévu le doublement de la capacité de traitement de cette usine, en cas de besoin ultérieur ;
- au cas où les ressources d'eau brute pour l'alimenter en année très sèche deviendraient insuffisantes, il serait possible de mobiliser différentes nouvelles ressources à moins de 20 km autour de cette usine, avec une eau de bien meilleure qualité que celle de la retenue d'Arzal qui est pompée pour alimenter la grosse usine de potabilisation de Férel (56) ; en outre, la mobilisation de telles ressources serait infiniment moins coûteuse que le projet soumis à enquête publique ;
- en cas d'accident majeur (attentat, ...) obligeant à mettre hors service l'usine de potabilisation de Rennes - Villejean, celle de Férel serait incapable de nous dépanner en période estivale, car elle suffit à peine à satisfaire les besoins des secteurs touristiques desservis sur les départements 44 et 56 notamment.
- d'importantes économies d'eau potable sont possibles partout, sous réserve d'en avoir la volonté politique : ainsi la ville de Lorient a réduit de plus de 50% sa consommation d'eau potable en quelques années ; l'économie de 10 à 20 % attendue de l'opération ECODO (passage de 3 "ambassadeurs de l'eau" dans tous les foyers), développée expérimentalement sur 2 communes de Rennes Métropole, paraît donc réaliste. Récupérer les eaux pluviales pour arroser les jardins et , si possible, alimenter les toilettes conduirait à des économies d'eau de plus de 30 % C'est ce qui a été fait notamment dans une ZAC de 1 500 logements à Vezin le Coquet et dans un lotissement communal d'une douzaine de lots à Chevaigné où les terrains étaient vendus dûment équipés d'une cuve de stockage de 10 m³, ce qui a facilité leur labellisation en écoquartiers.

* **Il semble anormal que ce projet soit mis principalement à la charge des Brétiliens**, via le remboursement d'un emprunt à réaliser par le Syndicat Mixte de Gestion (SMG 35), si l'utilité éventuelle de l'aqueduc ne sert que les Morbihannais. Seule une contribution forfaitaire de 6 000 000 € de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine viendrait alléger la charge du SMG 35.

* **D'autres éléments sont intéressants à considérer, au cas où ce projet pharaonique ne pourrait être stoppé à l'issue de l'enquête publique :**

- pour maintenir une eau potable dans une aussi grosse conduite (au lieu qu'elle devienne putride et chargée de chloramines et autres éléments indésirables), il sera nécessaire d'y faire circuler un débit important d'eau chaque jour , dans un sens ou dans l'autre (suivant un contrat à définir), et quand ce sera du 56 vers Rennes (ce qui est prévu pendant 8 mois de l'année), l'usine de Villejean sera

obligée de mettre à l'arrêt une partie de ses filières de traitement, avec des contraintes pour les remettre en service ensuite, et de mettre en chômage technique 5 ou 6 ETP ;

- la pose d'une telle conduite enterrée sur environ 69 km de long, à travers champs, prairies (éventuellement classées en zones humides des PLU) et multiples routes traversées, avec 1,20 m de couverture en général, créera une importante balafre dans le paysage traversé, et ce sur une largeur de 12 à 15 m compte tenu du stockage provisoire des matériaux excavés et des zones de manoeuvre des pelleteuses qui seront nécessaires pour la manutention et la pose des tuyaux ;

- inévitablement il y aura une certaine pollution de l'air et des eaux de ruissellement pendant toute la durée du chantier, des interruptions et déviations de la circulation sur toutes les routes traversées, et surtout des nuisances aggravées sur le réseau routier proche du chantier, notamment pour :

. la rotation des camions nécessaires pour amener puis déplacer les engins de chantier, l'approvisionnement des tuyaux et du sable destiné à confectionner leur lit de pose, ainsi que l'évacuation des déblais excédentaires (dont il faudra veiller à ce qu'ils ne soient pas utilisés à remblayer des zones humides par accord verbal entre des particuliers et les entreprises chargées des travaux) ;

. les déplacements des personnels chargés de l'exécution des travaux (sans doute 4 déplacements par jour) et de la surveillance du chantier.

* enfin - et c'est le plus grave sans doute - **l'eau brute de la retenue d'Arzal, située à l'estuaire de la Vilaine, est l'une des plus polluées de Bretagne, et donc des plus inaptes à être potabilisées, à grands frais.** En effet, elle concentre toutes les pollutions véhiculées par la Vilaine et tous ses affluents, qu'elles soient d'origines urbaines, industrielles ou agricoles (nitrates, phosphore, produits phytosanitaires, métaux lourds, matières organiques, ...). Mais plus insidieux encore sont les résidus médicamenteux ou de produits vétérinaires, la radioactivité résultant des traitements de chimiothérapie, etc. , autant de substances indésirables que les stations de potabilisation actuelles ne savent pas traiter correctement. En outre, les nombreuses manoeuvres de l'écluse du barrage d'Arzal en période estivale introduisent dans la retenue un volume non négligeable d'eau salée.

Il a fallu plusieurs décennies pour redonner aux Brétiliens une certaine confiance en l'eau du robinet (et ce n'est pas fini !) : leur servir une eau de moindre qualité, issue de la retenue d'Arzal et traitée par l'usine lointaine de Férel, serait certainement contreproductif à cet égard...

Toutes ces considérations ne rendent-elles pas ce projet UBUESQUE, dans la mesure où d'autres solutions infiniment moins coûteuses peuvent être trouvées pour remédier aux difficultés locales supputées en année sèche. Réaliser le projet AVA équivaudrait à prendre un marteau-pilon pour écraser une mouche...

En conclusion, cette enquête paraît insuffisamment médiatisée, compte tenu de l'enjeu et du coût du projet. J'émet donc un avis TRES DEFAVORABLE à ce projet au regard des multiples observations notées ci-avant. Du reste, l'absence d'étude de solutions variantes pour traiter les problèmes posés n'est-elle pas suffisante pour annuler cette enquête publique ?

Il en est de même de l'absence de "Résumé non technique" dans le dossier.

Meilleurs sentiments.

J.C. MOYSAN (Coprésident du Collectif Urgence Climatique 35 - CUrC 35)